



Les nouvelles du XV^e

www.pcf-paris15.fr
130 rue Castagnary, 75015 Paris
Prix de vente : 0,10€

Journal du Parti communiste français, section du XV^e arrondissement de Paris

25^{ème} anniversaire de Maastricht, 60^{ème} du traité de Rome: les communistes plus que jamais en lutte contre l'UE du capital! UN RAPPEL DE L'INITIATIVE LANCEE PAR NOTRE CAMARADE DU 15^e, EMILE TORNER, ANCIEN DEPORTE-RESISTANT EN 2005

Sommaire

Page 1 :

- Rappel UE.
Déclaration de 2005

Pages 2-3 :

Le 15^{ème}, désert
médical?

Constat et analyse.
Défendons nos centres
de santé!

Page 4 :

- Journée de la
femme: une
conductrice de bus-
RATP, mère de 4
enfants, menacée de
révocation Solidarité
et réflexions.

NOUS APPELONS A VOTER NON AU PROJET DE « CONSTITUTION » EUROPENNE

Déclaration d'anciens résistants et déportés—2005

Anciens résistants, anciens déportés, nous n'admettons pas que le 60^{ème} anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie et de la libération des camps de la mort soit instrumentalisé pour promouvoir le projet de « Constitution » européenne soumis à référendum.

Nous incitons chacune et chacun à prendre connaissance et conscience par soi-même du contenu et de la portée de ce texte.

Pour notre part, nous considérons que le projet de « constitution » européenne va à l'encontre des idéaux de la Résistance qui continuent d'animer notre engagement.

En effet, ce texte, tout dédié aux marchés pour les puissances d'argent, programme la destruction du socle même des conquêtes démocratiques et sociales de la Libération, issues du Programme du Conseil national de la Résistance.

Nous nous sommes battus, beaucoup de nos camarades sont morts, pour la restauration de l'indépendance de notre pays et de la souveraineté de son peuple. Nous refusons aujourd'hui que ces libertés fondamentales soient bradées, sous couvert d'Europe, aux « grandes féodalités économiques et financières », maintenant multinationales, que dénonçait le CNR.

Nous nous sommes battus pour un monde de fraternité, pour la coopération sincère entre tous les peuples. Rien n'est plus contraire à cet idéal que le primat universel attribué au principe de « concurrence », de tous contre tous, sous le règne du marché, par le projet de « constitution » européenne.

Epris de paix au plus profond de nous-mêmes, mobilisés

depuis 1945 contre toutes les guerres de domination, nous rejetons ces « contre-valeurs » porteuses de l'injustice sociale et de l'écrasement des plus faibles qui firent le lit du fascisme et de la guerre. Nous dénonçons l'avènement d'un bloc militaire européen intégré et la hausse des dépenses d'armement explicitement inscrits dans le texte.

Pour toutes ces raisons, fidèles à notre engagement, nous nous associons à l'appel à voter NON au référendum émanant de militants syndicalistes, politiques, associatifs ci-dessous.

Référendum sur le projet de « Constitution » européenne : nous appelons à voter NON

- parce que nous refusons la soumission du peuple français et des peuples d'Europe à la dictature des technocrates de l'Union européenne au service de l'ordre capitaliste.

- parce que nous voulons sanctionner les politiques de régression sociale et économique menées en France au service du MEDEF et des marchés financiers au nom de Maastricht et des traités européens que le projet de « constitution » européenne veut pérenniser.

- parce que nous refusons de voir sacrifier sur l'autel de l'Eurodémolition de Maastricht les acquis sociaux et démocratiques de notre peuple, l'héritage des luttes en France, de la Révolution française, de la Commune de Paris, du Front Populaire, du programme du Conseil national de la Résistance, de 1968, l'égalité républicaine, la laïcité.

- parce que nous refusons que la France s'intègre dans un bloc européen militarisé et aligné sur l'OTAN, ce qui est à l'opposé d'œuvrer pour la paix.

- parce que nous voulons préserver le droit de notre peuple à disposer de lui-même, à pouvoir encore à l'avenir dire NON !

- parce que nous voulons le développement d'échanges et de coopérations entre peuples souverains mutuellement avantageuses pour les travailleurs de chaque pays d'Europe (comme de tous les continents).

INVITATION : Rencontre publique samedi 1er avril 2017

- *Campagne des présidentielles: ne nous laissons pas voler les débats de fond pour élever la riposte à la politique du capital, après le scrutin!*
- **Nécessaires ruptures avec l'UE: les positions du PCF Paris 15**

Samedi 1^{er} avril à 10h45 - Patronage laïque, 61 rue Violet, Paris 15
(métro Emile Zola ou Commerce)

Médecine de proximité : le 15^{ème} devient un désert médical !

Cette réalité peut surprendre : le 15^{ème} arrondissement compte moins de médecins généralistes de proximité que la moyenne française :

7,2 pour 10.000 contre 8,3 (hors exercices particuliers). Les déserts médicaux ne se trouvent pas qu'en zones rurales.

En termes de médecins conventionnés de secteur 1, c'est bien pire encore (plus 35% des praticiens en secteur 2 ou non-conventionnés). Javel et Grenelle sont les quartiers les plus touchés. Depuis 2006, 30% des généralistes ont disparu et la démographie médicale annonce le pire (un tiers de plus de 60 ans).

Il est absurde – comme le font quelques mauvaises foi - d'opposer les services des quelques hôpitaux publics proches restants, à cette situation inquiétante.

Toute l'offre de santé de proximité souffre de la même politique de restriction des dépenses de l'assurance maladie et de privatisation. Les urgences de l'hôpital Pitié-Salpêtrière (ou de Saint-Joseph dans le 14^{ème}, depuis la liquidation de Saint-Michel) sont engorgées, notamment à cause de la raréfaction des structures de quartier.

L'épidémie annuelle de grippe n'est pas un scoop : il est anormal et scandaleux qu'elle paralyse nos hôpitaux. Le lien est direct avec la dégradation de la médecine de ville.

Par ailleurs, la logique comptable imposée aux hôpitaux les incite à développer « l'ambulatoire » : **on vous enlève un bout de poumon et le lendemain, vous**

rentrez chez vous ! C'est irresponsable, y compris financièrement. Si, dans la plupart des cas, on peut rentrer le soir sans danger d'une cataracte opérée le matin, ce n'est absolument pas prudent pour toutes les interventions. La complication possible, probable, va peser encore sur l'offre de proximité, voire sur l'hôpital (qui facturera une deuxième hospitalisation !!) et sur l'état du patient.

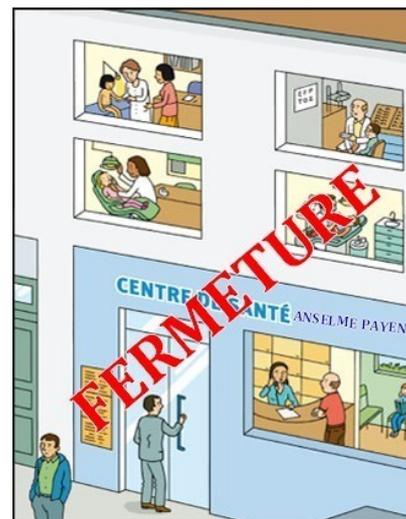
Les responsabilités relèvent des politiques de restriction de l'offre publique menées par la gauche et par la droite depuis 30 ans.

Comptez les défunts dans le 15^{ème} : Boucicaut, Laënnec, Broussais, Saint-Michel... les centres de santé Tiphaine, Beaugrenelle, Balard, Anselme Payen etc. et le tiers des cabinets libéraux.

Cela fait 30 ans que cette politique de pénurie de l'offre de santé, de nombreux clausus (limitation des formations de médecins), de suppression d'établissements, de services, de lits, sous de faux prétextes comptables, est à l'œuvre.

D'un côté, on détourne l'argent de l'assurance maladie – cette partie de notre salaire que sont nos cotisations maladie – pour le profit capitaliste. Ils appellent ça « baisse de charges » pour les patrons. De l'autre côté, on développe une médecine – pas meilleure – mais plus chère pour ceux qui en ont les moyens. La fin des choses : les USA qui dépensent 30% de plus par tête pour une espérance de vie de 6 ans inférieure.

Parmi les candidats aux prési-



dentielles, les successeurs de ces casseurs, Fillon a été le plus clair avant de se rétracter. Il a avoué leur politique à tous : transférer aux complémentaires privées la prise en charge des soins banals et rentables, restreindre la prise en charge publique aux interventions lourdes et coûteuses. **Les autres n'en sont que plus hypocrites.**

Communistes, nous combattons inlassablement cette politique. En 2015, les agents hospitaliers ont tiré le signal d'alarme sur leurs conditions de travail devant la prétention du pouvoir, à Paris du directeur général de l'Assistance publique, de les faire travailler encore plus pour gagner moins (Hirsch ex-ministre de Sarkozy, nommé ensuite par Hollande). Le 7 mars 2017, une puissante manifestation nationale a eu lieu, à l'appel des principaux syndicats, CGT en tête, reprenant toutes les revendications.

Au plan parisien et local dans le 15^{ème}, nous dénonçons l'action de la municipalité de Paris, d'Anne Hidalgo et de son adjoint so-disant « vert » Jommier.

A la présidence de l'Assistance publique, ils n'ont jamais soutenu les personnels. Ils prennent sur eux, notamment pour des

Réouverture et le renforcement des centres de santé : Beaugrenelle, Payen, Viala... !

calculs immobiliers indécents, le projet de destruction des hôpitaux Beaujon et Bichat pour une opération ruineuse qui diminuera l'offre de soins.

Dans le 15^{ème}, Jommier a été, lors d'un conseil d'arrondissement spécial en mai 2015, infect de mépris en annonçant brusquement la liquidation du centre de santé municipal Anselme Payen et le refus de toute réouverture des centres précédemment détruits, dont Beaugrenelle sous les bulldozers des promoteurs, amis de la Ville.

Depuis, la situation s'est encore dégradée avec les menaces qui pèsent sur le centre de santé de la rue Viala.

Les Allocations familiales (AF) l'ont cédé en 1997, avec réduction des activités, à une mutuelle étudiante bancaire, ce que nous avons dénoncé. Incapable de faire face, ces « étudiants » se sont placés en liquidation judiciaire en 2016. Les AF, toujours propriétaires de l'immeuble demandent un surcroît de loyer inacceptable. Le tribunal de commerce n'a trouvé comme reprenneur de dernière minute qu'un spécialiste de ces affaires branlantes, le groupe Docte Gestio du financier Bernard

Bensaïd, actif aussi bien dans le tourisme, l'hôtellerie, les thermes que dans la santé. Bensaïd affiche la couleur : oui aux non-lucratif dans la santé si ça peut développer le lucratif. Son passif antisocial est connu nationalement comme son sérieux en affaires. Et la municipalité de Paris se tait ! Et, après une première réaction, la municipalité du 15^{ème} aussi.

Non, la réponse – bidon – de la municipalité d'Hidalgo (proposition aussi de Macron), appuyée par la municipalité de droite du 15^{ème}, de subventionner les premières années des médecins libéraux dans des maisons médicales (à ne pas confondre avec des centres de santé conventionnés), n'est pas valide.

Pour soulager les médecins conventionnés, qui n'en peuvent plus, pour répondre aux demandes croissantes des jeunes médecins d'exercer leur profession avec le temps nécessaire, suivant leur vocation, y compris comme salarié, il faut développer l'offre publique sous toutes ses formes.

Nous appelons professionnels, hospitaliers, population à renforcer leur mobilisation après la manifestation du 7 mars.

Nous demandons à la municipali-

té de Paris, ville la plus riche de France, de cesser de sacrifier l'offre de santé de proximité.

Nous savons, que suite à la tarification à l'activité et à la loi Bachelot (aggravée par la loi Touraine), les centres de santé récupèrent en moyenne 12% de ressources en moins du fait de la tarification à l'activité et des difficultés de remboursement vis-à-vis des complémentaires (tiers-payant pour tous).

Aussi nous appelons la Ville de Paris à cesser de soutenir le plan de démolition de Bichat et Beaujon, à désavouer la politique antisociale de Hirsch, à montrer l'exemple, suivant nos nécessités locales en rouvrant un centre de santé municipal, place Violet (Anselme Payen), où les locaux existent, à travailler, financièrement et pratiquement, à la réouverture du centre de santé Beaugrenelle, à sauvegarder, dans des conditions réellement sociales pour les salariés et patients, le centre Viala.

Dans cet esprit, nous rejoignons la pétition initiée par le Comité de défense du quartier Charles-Michels-Beaugrenelle-Front-de-Seine pour le centre Viala.

X
V
E
-
Q
U
A
R
T
I
E
R
S

PETITION

lancée par le Comité de défense de Beaugrenelle - Front de Seine— Charles Michels et les personnels et médecins du centre Viala

J'exige de la MINISTRE DE LA SANTE, de la MAIRE DE PARIS, des ELUS de PARIS, du MAIRE et des ELUS DU 15^{ème}, des parlementaires de l'arrondissement, qu'ils prennent toutes les mesures :

POUR GARANTIR MES DROITS A L'ACCES AUX SOINS DANS UNE STRUCTURE CONVENTIONNEE, DE SECTEUR 1, AU TARIF DE LA SECURITE SOCIALE

POUR LE MAINTIEN, LA MODERNISATION ET L'EXTENSION DU CENTRE DE SANTE VIALA

NOM Prénom

Adresse

Signature :

Date :

Renvoyer à « Comité de défense Beaugrenelle-Front de Seine-Charles Michels, 70 rue Saint-Charles 75015 PARIS,

contact@defense-beaugrenelle.org OU déposer à l'entrée du centre, 12 rue Viala

Soutenons une mère isolée de 4 enfants, conductrice à la RATP dans le 15^{ème}, menacée de révocation, sans fondement!

Elle était convoquée le 8 mars, journée internationale des femmes. Devant la grossièreté du symbole, l'entretien disciplinaire a été reporté. **A la RATP, comme ailleurs, la promotion des femmes n'est qu'une politique d'affichage !**

A la tête de la RATP, on retrouve certes une femme, Mme Elisabeth Borne, ex-préfète. Mais l'accession de femmes aux plus hauts postes (Thatcher, Clinton etc.) ne change rien aux politiques d'exploitation qui frappent d'abord les femmes salariées.

C'est parce qu'elle est femme, mère isolée de 4 enfants, malade d'une pathologie qui entraîne des absences ponctuelles, que la machiniste de la RATP est dans le collimateur de la direction de la RATP!

Assez d'hypocrisie sur les droits des femmes! Le « féminisme » de symboles ne change rien aux discriminations réelles dont les patrons, les capitalistes savent, depuis toujours, tirer profit. **Nous vous invitons à signer la pétition de la CGT-RATP-Croix-Nivert: un exemple de défense des droits des femmes dans lutte des classes...**

PETITION: Pour signer en ligne:
<http://www.petitionduweb.com/>



La RATP va-t-elle révoquer une femme isolée? Ne laissons pas faire!

La RATP va-t-elle révoquer une femme isolée, mère célibataire de 4 enfants, le jour de la Journée Internationale des droits des Femmes ? C'était visiblement le projet de la direction du dépôt de Croix-Nivert et du Département Bus.

Finalement, la direction à la dernière minute a déplacé le Conseil de discipline afin de ne pas nuire à l'image que veut véhiculer l'entreprise, et devant le risque d'un rassemblement sur ce sujet !

C'est maintenant le 20 mars 2017 que Marie, machiniste au Centre Bus de Croix-Nivert, 15 ans de service à la RATP, est convoquée au Conseil de discipline avec une demande de révocation !

Que lui est-il reproché ? Un non-respect de l'IG 505B cadrant les dispositions à prendre en cas d'arrêt maladie.

En fait, Marie souffre d'une pathologie lourde et handicapante. La direction le sait, puisque celle-ci a été contractée sur son lieu de travail.

Le 4 janvier dernier, alors qu'elle doit prendre son service, notre collègue ne se sent pas bien. SOS médecin se déplace en urgence. Marie n'étant pas en état d'appeler le Centre bus, le médecin le fait à sa place mais n'arrive à joindre personne. L'accueil est une nouvelle fois saturé! Le médecin lui fait alors une attestation confirmant que Marie est dans l'incapacité physique d'appeler son employeur. Mais cette attestation est balayée d'un revers de main par la direction...

Par la suite, notre collègue laissera un message sur le répondeur du centre bus (comme indiqué dans la réglementation)

pour prévenir de son arrêt de travail. Cette fois-ci, la direction lui reproche de ne pas avoir indiqué « son lieu de résidence et son code d'accès »: informations dont dispose déjà le Centre bus !

Le fond du problème est le fait de son indisponibilité pour maladie et aussi la garde de ses enfants !

Une nouvelle fois, voilà sur la base de quoi la direction prétend révoquer des machinistes au département Bus ! Voilà par quels procédés honteux la direction veut se débarrasser d'une femme dans la difficulté, malade, mère de famille, célibataire avec 4 enfants à charge !

Chacun mesurera l'écart entre les beaux discours de principe de Mme BORNE sur la volonté de féminisation de la RATP, d'entreprise citoyenne, d'engagements sur la non-discrimination... **et la réalité concrète de la politique de l'entreprise uniquement tournée sur les notions de rentabilité et tout spécialement au département Bus :**

- 250 révocations et licenciements par an, parmi lesquelles on ne compte plus les inaptes, les malades, les syndicalistes discriminés;

- Une politique de harcèlement des agents malades dans les centre bus

- Une discrimination des femmes (notamment des femmes enceintes) en commission de classements....

Décidément, la direction de la RATP a encore du travail à faire pour se mettre au niveau de la portée émancipatrice de la Journée Internationale des droits des Femmes.

La CGT n'en reste pas là. Elle a interpellé la direction du département afin que cette agent reste dans l'entreprise. La question est en suspens...

Collègues, usagers etc. nous sollicitons votre soutien

Organisez votre colère, faites le choix de la lutte : adhérez au PCF!

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

PCF Paris 15^e, 130 rue Castagnary, 75015 PARIS — 01 48 28 60 05

pcfparis15@orange.fr — www.pcf-paris15.fr — vivelepcf.fr